



COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Joseph-Marie Portalis (1778-1858):  
diplomate, magistrat et législateur



Jeudi 13 décembre 2018

de 10h00 à 17h00

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge, Paris 1<sup>er</sup>

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité  
avec inscription préalable obligatoire  
sur le site Internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

Cour de cassation  
5 quai de l'Horloge  
75055 Paris cedex 01  
twitter : @courdecassation



Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats  
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin du colloque

# Joseph-Marie Portalis (1778-1858): diplomate, magistrat et législateur

10h00 Propos introductifs

**Nicolas LAURENT-BONNE**, *professeur à l'université Clermont Auvergne*

**Raphaël CAHEN**, *chercheur à la Vrije universiteit de Bruxelles*

10h30 D'un Portalis à l'autre : la constance d'une lignée

**Joël-Benoît D'ONORIO**, *professeur à l'université Aix-Marseille, directeur de l'institut*

*Portalis*

## Portalis, haut magistrat

sous la présidence de **Joël-Benoît D'ONORIO**,  
*professeur à l'université Aix-Marseille,*  
*directeur de l'institut Portalis*

11h15 Joseph-Marie Portalis, premier président de la Cour de cassation

**Xavier PRETOT**, *conseiller doyen de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation*

11h45 Portalis « le jeune » à la chambre criminelle (1824-1829): les audaces d'une présidence

**Claire BOUGLÉ-LE ROUX**, *maître de conférences à l'université de Versailles*

12h15 Déjeuner libre

## Portalis penseur et législateur

sous la présidence de **Thierry LENTZ**,  
*directeur de la fondation Napoléon*

14h00 De la nécessité de faire intervenir la religion dans le mariage : une proposition de loi inédite de Joseph-Marie Portalis

**Nicolas LAURENT-BONNE**, *professeur à l'université Clermont Auvergne*

14h30 Joseph-Marie Portalis, penseur et législateur du « Milliard » des émigrés

**Marion NARRAN**, *docteur en droit de l'université de Montpellier*

15h00 Joseph-Marie Portalis, législateur et théoricien de la science des lois

**Sylvain BLOQUET**, *maître de conférences à l'université de Paris Descartes*

16h30 Analyse de l'oeuvre de Portalis sur le code civil de Sardaigne

**Olivier DESCAMPS**, *professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas*

17h00 « Les limites des deux mondes » : Portalis et l'historien

**François JANKOWIAK**, *professeur à l'université Paris-Sud*